

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 1 de 9

**Résolutions adoptées à la 1014<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 janvier 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 25 février 2008

E-1014-4 CRÉATION D'UN FONDS DE SOUTIEN

Le Comité exécutif

1. autorise la création d'un fonds de soutien aux étudiants, selon le document A-16/1014<sup>e</sup>/886 déposé aux archives;
2. autorise la mise en place d'une procédure de don à même la facture de frais de scolarité à hauteur de 25 \$/session par étudiant;
3. mandate le vice-recteur adjoint - Vie étudiante afin qu'il fixe les règles simples et pratiques de désistement et les communique aux étudiants;
4. mandate le vice-recteur adjoint - Vie étudiante de lui soumettre d'ici le 1<sup>er</sup> août 2008 une proposition des modalités d'affectation des dons, après consultation préalable du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants.

E-1014-5 MODIFICATION DU RÈGLEMENT RELATIF AUX DROITS DE SCOLARITÉ ET AUTRES FRAIS EXIGIBLES DES ÉTUDIANTS

Frais de gestion

Le Comité exécutif

1. fixe les frais de gestion des dossiers étudiants à 7 \$/crédit (excluant les droits d'auteur);
2. élimine le plafond pour le calcul de ces frais;
3. convient que, par la suite, ces frais soient indexés annuellement en fonction de la hausse la moins élevée entre les coûts de système de l'Université et l'Indice des prix à la consommation canadien;
4. adopte les modifications proposées à l'article 3.7 du Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants, conformément au document A-16/1014<sup>e</sup>/889.1 déposé aux archives;
5. déclare que les modifications entrent en vigueur le jour de leur adoption et s'appliquent aux inscriptions des étudiants faites à compter de ce jour.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 2 de 9

**Résolutions adoptées à la 1014<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 janvier 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 25 février 2008

Frais de service pour les SAE et le CEPSUM

Le Comité exécutif

1. fixe les frais pour les services aux étudiants et le CEPSUM à 11 \$/crédit;
2. fixe les frais pour les étudiants en scolarité aux cycles supérieurs à 165 \$ pour le statut temps plein et 82,50 \$ à demi temps;
3. établit des frais pour les services aux étudiants et le CEPSUM pour les étudiants avec statut « en rédaction » à hauteur de 165 \$/session;
4. convient que, par la suite, ces frais soient indexés annuellement en fonction de la hausse la moins élevée entre les coûts de système de l'Université et l'Indice des prix à la consommation canadien;
5. adopte les modifications proposées à l'article 3.6 du Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants, conformément au document A-16/1014<sup>e</sup>/890 déposé aux archives;
6. déclare que les modifications entrent en vigueur le jour de leur adoption et s'appliquent aux inscriptions des étudiants faites à compter de ce jour.

E-1014-6 PLAN DE CONTINGENCE 2008-2009

Le Comité exécutif adopte le Plan de contingence 2008-2009 dans le contexte du budget pro forma en date du 15 janvier 2008, selon le document A-16/1014<sup>e</sup>/891 déposé aux archives.

E-1014-7 APPEL D'OFFRES POUR LA SÉLECTION D'UN PROGICIEL INTÉGRÉ POUR LES SYSTÈMES ADMINISTRATIFS

Le Comité exécutif approuve le lancement d'un appel d'offres pour la sélection d'un progiciel intégré pour remplacer les systèmes administratifs de l'Université, selon le document A-16/1014<sup>e</sup>/887 déposé aux archives.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 3 de 9

**Résolutions adoptées à la 1014<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 janvier 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 25 février 2008

E-1014-8 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MDEIE POUR L'AMÉNAGEMENT DU 4E  
ÉTAGE DE L'IRIC

Le Comité exécutif

1. approuve l'implantation d'une plateforme de chimie médicinale au Pavillon Marcelle-Coutu pour qu'elle s'ajoute aux infrastructures mises à la disposition de l'UDM<sup>2</sup>, du GRUM et de l'IRIC, dont la construction de laboratoires temporaires et permanents, sujet à l'obtention d'une aide financière du programme PSRv2 du MDEIE suffisante pour couvrir les frais de telles constructions, selon le document A-16/1014<sup>e</sup>/880 déposé aux archives;
2. autorise la Direction des immeubles à produire les études nécessaires à la demande d'aide au programme PRSv2 et à les joindre à cette demande;
3. autorise le vice-recteur-Recherche, M. Joseph Hubert, à signer la demande d'aide financière au programme PSRv2 du MDEIE;
4. autorise la Direction des finances à prendre toutes les mesures et les engagements qui seront nécessaires afin de donner effet à la subvention du MDEIE.

E-1014-9 CRÉATION D'ENTREPRISE DÉRIVÉE POUR LA VALORISATION D'UN TEST  
DIAGNOSTIC

Le Comité exécutif approuve la création d'une entreprise commerciale en société par actions dont les actionnaires fondateurs seront l'Université et Biosystemix, selon le document A-16/1014<sup>e</sup>/881 déposé aux archives.

E-1014-10 TRANSFERT DES OPÉRATIONS DE STATIONNEMENT À UNE ENTITÉ TIERCE

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur adjoint-Administration, M. Éric Filteau, à retenir les services de la firme Ernst & Young afin d'effectuer le transfert des opérations de stationnement.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 4 de 9

**Résolutions adoptées à la 1014<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 janvier 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 25 février 2008

E-1014-11 AUTORISATIONS DE SIGNATURES

Effets de commerces, chèques, emprunts bancaires et autres documents bancaires  
et documents relatifs aux placements mobiliers

Le Comité exécutif

1. autorise les personnes suivantes :

- M. Luc Vinet, recteur
- M. Guy Breton, vice-recteur exécutif
- M. Eric Filteau, vice-recteur adjoint administration
- Mme Louise Vanasse, directrice – Division expertise comptable et formation
- Mme Lyne Bélair, adjointe à la directrice – Division expertise comptable et formation
- M. Yves Cloutier, directeur – Division trésorerie et gestion des risques
- Mme Nicole Doré, directrice – Division opérations et traitements comptables
- M. Alain Sauvageau, conseiller principal – Division trésorerie et gestion des risques
- M. Matthew Nowakowski, directeur des services financiers

a) à signer ou autrement attester, reconnaître et ratifier tout acte, titre, convention, certificat, procuration, transfert ou quittance concernant la souscription, l'achat, la vente, l'échange, le transfert et l'encaissement de valeurs mobilières de l'Université de Montréal, tels : actions, obligations, débetures ou autres droits ou titres négociables, de même que tous effets de commerce y reliés, que tels placements soient souscrits, enregistrés détenus ou reconnus nominalement pour ou par l'Université en son nom propre ou en fiducie pour l'un ou l'autre de ses corps ou organismes;

b) à signer tous chèques, garanties, lettres de change et autres effets de commerce, de même que tous titres et documents bancaires tirés, souscrits ou autrement reconnus pour et au nom de l'Université de Montréal;

c) à utiliser au besoin, pour signature des chèques seulement tout procédé graphique ou mécanique jugé approprié;

2. libère toutes banques auxquelles l'Université de Montréal produira un spécimen approuvé de signature par procédé graphique ou mécanique de toute responsabilité pouvant découler de l'usage non autorisé, erroné ou illégal de tel procédé, et les tient quittes et indemnes de toutes réclamations consécutives à tel usage non autorisé, erroné ou illégal, pourvu et sous réserve que telles

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 5 de 9

**Résolutions adoptées à la 1014<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 janvier 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 25 février 2008

banques procèdent à la vérification et à la conformité des spécimens de signatures et du procédé graphique ou mécanique;

3. autorise le vice-recteur exécutif ou la secrétaire générale à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire;

étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents.

Emprunts bancaires

Le Comité exécutif

1. autorise le directeur des services financiers ou le directeur de la division trésorerie et gestion des risques à négocier de temps à autre, des emprunts sur le marché monétaire, aux fins de financement temporaire des dépenses ou du fonds d'immobilisation et du fonds d'opérations courantes;
2. autorise les personnes suivantes
  - M. Luc Vinet, recteur
  - M. Guy Breton, vice-recteur exécutif
  - M. Eric Filteau, vice-recteur adjoint administration
  - Mme Louise Vanasse, directrice – Division expertise comptable et formation
  - Mme Lyne Bélair, adjointe à la directrice – Division expertise comptable et formation
  - M. Yves Cloutier, directeur – Division trésorerie et gestion des risques
  - Mme Nicole Doré, directrice – Division opérations et traitements comptables
  - M. Alain Sauvageau, conseiller principal – Division trésorerie et gestion des risques
  - M. Matthew Nowakowski, directeur des services financiers

à signer les documents relatifs aux emprunts qui seront contractés en vertu de la présente résolution, étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents;

3. autorise le vice-recteur exécutif ou la secrétaire générale à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 6 de 9

**Résolutions adoptées à la 1014<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 janvier 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 25 février 2008

E-1014-12 CRÉATION DE LA CHAIRE ALFONSO MINICOZZI ET FAMILLE DE CHIRURGIE THORACIQUE ET TRANSPLANTATION PULMONAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif crée la Chaire *Famille Alfonso Minicozzi de chirurgie thoracique et transplantation pulmonaire de l'Université de Montréal* et en adopte les statuts, selon le document a-16/1014<sup>o</sup>/874 déposé aux archives, après que les statuts auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

E-1014-13 CONTRAT DE LICENCES MULTIPLES AVEC DS@HR POUR DIVERS LOGICIELS DANS LE DOMAINE LAITIER ET BOVIN

Le Comité exécutif

- 1) approuve le Contrat de licence à intervenir avec DS@HR, selon le document A-16/1014<sup>o</sup>/876 déposé aux archives;
- 2) autorise le vice-recteur–Recherche, M. Joseph Hubert, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer ce contrat, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-1014-14 CONVENTION POUR UNE LICENCE CONSENTIE À SAS INSTITUTE

Le Comité exécutif

1. approuve la Convention de licence à intervenir avec SAS Institute, selon le document A-16/1014<sup>o</sup>/877 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur - Recherche, M. Joseph Hubert, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer cette convention, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

E-1014-15 CONVENTION POUR UNE LICENCE CONSENTIE À MATHWORKS

Le Comité exécutif

1. approuve la Convention de licence à intervenir avec MATHWORKS, selon le document A-16/1014<sup>o</sup>/878 déposé aux archives;

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 7 de 9

**Résolutions adoptées à la 1014<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 janvier 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 25 février 2008

2. autorise le vice-recteur–Recherche, M. Joseph Hubert, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer cette convention après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

E-1014-16 ENTENTE DE GESTION ET D'OPÉRATION PAR GÉNOME QUÉBEC D'UNE  
PLATEFORME « D'IMMUNE MONITORING »

Le Comité exécutif

1. approuve le Contrat de gestion et d'opération de la Plateforme NIML avec Génome Québec, selon le document A-16/1014<sup>e</sup>/879 déposé aux archives;
2. approuve l'Amendement à l'Entente tripartite conclue en novembre 2005 avec CHUM et MDS Pharma Sciences;
3. autorise le vice-recteur–Recherche, M. Joseph Hubert, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer le Contrat et l'Amendement à l'Entente tripartite, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

E-1014-17 ADDENDUM À L'ENTENTE AVEC LE CONSEIL CANADIEN DE RECHERCHE EN  
GESTION THÉRAPEUTIQUE

Le Comité exécutif

1. approuve l'Addendum à l'Entente intervenue le 23 septembre 2004 entre l'Université de Montréal et le Conseil canadien de recherche en gestion thérapeutique, selon le document A-16/1014<sup>e</sup>/882 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur – Recherche, M. Joseph Hubert, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer ledit addendum, pour et au nom de l'Université de Montréal.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 8 de 9

**Résolutions adoptées à la 1014<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 janvier 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 25 février 2008

E-1014-18 CONTRAT DE CESSION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE POUR L'IVIP

Le Comité exécutif

- 1) approuve le Contrat de cession à l'endroit de Monsieur Bernard Tétreau, selon le document A-16/1014<sup>e</sup>/888 déposé aux archives;
- 2) autorise le vice-recteur–Recherche, M. Joseph Hubert, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer ce contrat après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-1014-19 MODIFICATION DE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DU BUREAU DU DÉVELOPPEMENT ET DES RELATIONS AVEC LES DIPLÔMÉS, GESTION DU FONDS DE DOTATION ET DE DISTRIBUTION DES REVENUS EN DÉCOULANT

Le Comité exécutif modifie les articles 3, 4 et 5 de la *Politique de financement du Bureau du développement et des relations avec les diplômés, de gestion du fonds de dotation et de distribution des revenus en découlant* (10.33), selon le document A-16/1014<sup>e</sup>/875.1 déposé aux archives.

E-1014-20.1 NOMINATION DE VICE-DOYENS

Le Comité exécutif nomme

1. Mme Anne Charbonneau, professeure agrégée, vice-doyenne de la Faculté de médecine dentaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 et jusqu'au 31 mai 2008;
2. M. Luc Giroux, professeur titulaire, vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences pour un mandat allant du 2<sup>e</sup>r octobre 2007 au 31 mai 2008.

E-1014-20.2 NOMINATION DE PROFESSEURS ET CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/1014<sup>e</sup>/872 déposé aux archives.



**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 9 de 9

**Résolutions adoptées à la 1014<sup>e</sup> séance  
tenue le 15 janvier 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 25 février 2008

E-1014-20.3 NOMINATION DE MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE DES ASSOCIÉS ET DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSORTIUM ÉRUDIT

Le Comité exécutif nomme

1. le vice-recteur — Recherche, M. Joseph Hubert, représentant de l'Université de Montréal à l'Assemblée des Associés de la société *Le Consortium Érudit*, et représentant de l'Université de Montréal pour l'application des deux conventions mentionnées dans le document A-16/1014<sup>e</sup>/884 déposé aux archives;
2. la directrice subvention et communication du Bureau Recherche – Développement – Valorisation, Madame Dominique Bérubé, au Conseil d'administration de la société *Le Consortium Érudit*, pour un mandat de deux (2) ans, renouvelable.

E-1014-21.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément aux documents de la série A-16/1014<sup>e</sup>/870 (série 870 à 870.9) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-1014-21.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/1014<sup>e</sup>/871 (série 871 à 871.7) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

La secrétaire générale,  
Francine Verrier